Hoquet, Cocheteux, Decroix et Mme Vve Cattelle.

Le budget de l'Hospice pour 1904 se répartit comme suit: recettes, 6.265 fr.; dépenses, 5.815 fr., soit un excédent de recettes de 450 francs. — Adopté.

M. le Maire donne lecture de deux lettres, dont une envoyée à la Préfecture, par lesquelles les ouvriers protestent contre l'élévation du prix de leur transport à Roubaix.

Le Conseil approuve ces réclamations ainsi que la demande de M. Decottignies, tendant à faire venir jusqu'à la mairie les « remorques » qui, actuellement, ne vont que jusqu'au pont du canal.

Le huis-clos est prononcé pour examiner une question de demande de secours formulée par un réservisto.

TOMBÉ D'UNE HAUTEUR DE HUIT MÈTRES. — Un manœuvre-ringueur, Henri Delcourt, âgé de 18 ans, demeurant rue de Condé, cour Hespel, 7, et travaillant pour le compte de M. Lounage, entrepreneur, rue du Pays, à Roubaix, était occupé, mercredi matin, vers neuf heures, à des réparations aux Cent-Maisons. Ayant fait un faux mouvement, l'ouvrier perdit l'équilibre et tomba d'une hauteur de huit mètres.

Relevé immédiatement par les témoins de l'accident, il fut transporté dans une maison voisine, où M. le docteur Deldalle, mandé, constata qu'Henri Delcourt avait les deux jambes fracturées et de nombreuses contusions sur le corps. Son état, quoique grave, n'inspire aucune inquiétude.

Peu après, le blessé a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Roubaix.

HALLUIN

LES AGRESSIONS. — Nous avons signalé hier l'agression dont a été victime, lundi soir, M. Constant Tesse. Deux autres faits de ce genre se sont produits encore dans la même soirée: Un jeune homme de Roncq, M. Camille Roolens, âgé de 23 ans, cultivateur, demeurant sentier de Linselles, a fait la rencontre, vers six heures, au hameau du Colbras, de deux individus qui le frappèrent. M. Roolens s'étant vigoureusement défendu, les agresseurs prirent la fuite.

Sur la place de l'Église, vers six heures et demie, une habitante de la rue des Ecoles, Mme Gilbert Dumortier, a fait la rencontre d'un individu qui, en la menaçant, lui demanda de l'argent. Deux passants survenant, mirent en fuite l'inconnu.

TOUJOURS LES VOLS. — On signale encore deux exploits de malfaiteurs. Mardi soir, vers six heures et demie, M. Evariste Vanheede, ouvrier papetier, travaillant à Bousbecque, en rentrant chez lui, gravier de Bousbecque, s'aperçut que des malfaiteurs s'y étaient introduits. Plusieurs meubles avaient été fouillés et une somme de 21 francs, déposée dans une armoire, dérobée. Les voleurs étaient entrés par une fenêtre à guillotine.

Les mêmes malfaiteurs sont entrés également chez M. Wynckels; des meubles ont été aussi fouillés, mais aucun objet n'a disparu.

A la suite d'une enquête ouverte par la police, une arrestation a été opérée; c'est celle d'un individu qui a été vu rôdant dans les environs, en compagnie d'un compagnon, qui s'est réfugié en Belgique.

LINSELLES

LES FUNÉRAILLES DE M. ARSÈNE SOUILLART, ancien directeur de l'école libre Saint-Joseph, décédé subitement, ainsi que nous l'avons relaté, auront lieu ce matin, jeudi, à dix heures, en l'église de Linselles. La Musique municipale participera à la cérémonie funèbre.

QUESNOY-SUR-DEULE

DEULEMONT

UN BICYCLISTE BLESSÉ. — Mardi soir, vers sept heures, M. Jules Desloher, voyageur de commerce, domicilié à Frelinghien, retournait chez lui à bicyclette. Trompé par le brouillard, le bicycliste alla se jeter dans le fossé qui borde la route et, dans sa chute, il s'est luxé le coude droit. Le blessé a continué néanmoins sa route pour se faire panser à son domicile.

COMINES

FUNÉRAILLES D'UN GENDARME. — Mercredi matin, à neuf heures, ont eu lieu, en l'église Saint-Chrysole, les funérailles de M. Abel Leclusse, gendarme à cheval, appartenant à la brigade de Roubaix, dont nous avons annoncé la mort.

Parmi l'assistance, on remarquait M. Lebas, capitaine de gendarmerie, suivi d'une nombreuse délégation; MM. Charles Schoutteten et Charles Cotteau, adjoints au maire; Lecomte, Désiré Ducatin, chevalier de la Légion d'honneur; Vouters et Dewulf, conseillers municipaux, etc. Les gendarmes de la section de Roubaix ont offert une magnifique couronne.

Au cimetière, M. le capitaine Lebas, en termes émus, a adressé un dernier adieu au défunt.

CHOCOLAT MAUPRIVEZ

LILLE

UN GROUPE DE LILLOIS CHEZ MARCEL HABERT. — « Une délégation de membres de la Ligue de la Patrie française et de la Ligue des Patriotes de Lille, que conduisaient les représentants des bureaux des deux ligues, parmi lesquels MM. Béghin, Dewacre, Chatelain, Berrier et Lecointe des Iles, écrit le *Patrie*, s'est rendue dimanche à Bruxelles, pour offrir à Marcel Habert un banquet en souvenir de l'anniversaire de sa comparution volontaire devant la haute cour.

» Des toasts ont été portés par le docteur Doumer, président, et le docteur Millat, vice-président de la Patrie française, par MM. Lemoulé, président, et Reubrez, délégué de la Ligue des patriotes, par notre ami Bertrou, conseiller municipal de Paris et par Marcel Habert, à la République et à la France. »

Enfin, René Reubrez a lu une lettre que lui avait adressée Paul Déroulède, dans laquelle ce dernier expose à nouveau le programme du parti plébiscitaire.

LIGNE TÉLÉPHONIQUE DOUAI-LILLE. — La Chambre de commerce de Douai vient de recevoir de M. le sous-secrétaire d'Etat, directeur général des postes et des télégraphes, l'assurance de ce que les travaux de construction de la ligne téléphonique directe Douai-Lille, si instamment réclamée par elle, seraient entrepris dès le commencement de l'année 1904.

UNE FEMME COUPÉE EN DEUX PAR UN TRAIN. — Rosalie Dhalluin, femme Douchez, âgée de 56 ans, et demeurant, 10, rue Faraday, ne jouit plus, depuis un certain temps, de la plenitude de ses facultés. Dans la nuit de mardi à mercredi, elle parvint à se soustraire un moment à la vigilance de ses proches. Elle quitta sa maison et s'enfuit sur la voie ferrée. Un train arrivait; elle se plaça sur les rails et eut les deux jambes coupées. Son état est très grave.

LE VOL DE 18.000 FRANCS. — Les recherches entreprises par la police pour retrouver le jeune Lucien Lecocq, l'employé du Comptoir d'escompte, qui s'est enfui en emportant le montant d'un chèque de 18.000 fr., n'avaient abouti qu'à un résultat bien précaire: On lui avait signalé le passage du fugitif à Douai, dans la journée du 19, c'est-à-dire celle du vol.

Le jeune Lecocq a donné lui-même de ses nouvelles, par une lettre adressée à son frère Gaston et datée de Bruxelles, 22 décembre. Mais cette lettre est extraordinaire et faite plutôt pour épaisser les ténèbres que pour les dissiper. Elle est, de plus, accompagnée d'une partie du trésor dérobé par Lucien: dix mille francs en billets de banque. Dans la lettre, le jeune homme dit qu'il se rend à Paris, et que bien malin sera celui qui saura l'y retrouver.

ÉLÉVATION ET DISTRIBUTION D'EAUX

spécialité de salles de bains, appareils sanitaires, pompes de tous systèmes à bras et à moteur. Locations de pompes d'épuisement à grand débit. Appareils à acétylène perfectionnés; concessionnaire des Moteurs Japy. — J. FERRET, 182, rue du Moulin, à Roubaix. 31066

NOMINATION ECCLESIASTIQUE

M. Oscar Delerue, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Avesnes.

Les Messes de Noël

A ROUBAIX. — *Paroisse St-Jean-Baptiste.* — La société chorale de cette église exécutera le jour de Noël, à la grand'messe, la Messe des Rois Mages, d'Alfred Pitot, avec orchestre complet, et le *Credo*, de Th. Dubois. Pendant les différents offices de la journée, MM. Ad. Dubar, Hennebelle, Jansens et Smet, feront entendre, devant la crèche, les plus jolis « Noels ».

— *A l'église Saint-Martin*, les chœurs interprèteront, à la grand'messe de dix heures, sous la direction de M. Paul Fournier, les principales œuvres religieuses du grand maître Gounod, avec accompagnement d'orchestre, grand orgue et harpe: 1° *O Salutaris*; 2° Messe solennelle de Sainte-Cécile; 3° *Tantum ergo* (œuvre posthume). Solistes: MM. P. Grumiaux et H. Carton. A l'Offertoire, Marche religieuse pour orchestre, grand orgue et harpe. Le grand orgue sera tenu par M. G. Meyer. Les chœurs et l'orchestre comprendront 160 exécutants.

— *Paroisse du Saint-Rédempteur.* — Voici le programme des messes: Messe de 5 heures: Messe Notre-Dame des Anges; Noël d'Adam, par M. Herchuez; — Messe de 10 heures: Messe à deux voix de Dierick, par la Chorale du Saint-Rédempteur; — Messe de midi: Audition de la Philharmonie *La Fraternité*; morceau de hautbois, par un amateur; chant de Noël, par M. E. Orange.

— *A Saint-Sépulcre*, la maîtrise exécutera à la messe de dix heures, sous la direction de M. Arthur Vandenvelden, avec accompagnement d'orgues de M. Henri Vaillant, d'un quatuor et hautbois: l'*O Salutaris*, le *Kyrie*, le *Gloria*, le *Sanctus*, l'*Agnus* de la messe des Rois Mages, de A. Pillot, et le *Credo* de la messe Saint-Louis, de Th. de La Hache. Les soli seront chantés par MM. Debruyne, Dubar et Beuque.

— La *Fanfare Catholique* donnera sa seconde audition de Ste-Cécile à St-Martin, le jour de la Noël, à la messe de midi. Elle interprètera, sous la direction de son chef, M. Duhamel, trois morceaux de son choix. Des places sont réservées dans le chœur pour les membres de l'*Union* et de la *Jeunesse Catholique* de la ville.

A WASQUEHAL. — *Messe en musique.* — A l'occasion de la Noël, la Fanfare de Wasquehal se fera entendre à la messe de dix heures et demie. Elle exécutera, sous la direction de son chef, M. Henri Dervaux, les morceaux suivants: 1° *Au retour de l'Eden*, allegro militaire, L. Langlois; 2° *Sous l'égide de la liberté*, ouverture, de G. Govaert; 3° *Tannhaüser* (Chœur des Pèlerins), opéra de Richard Wagner; 4° *Les Puritains*, fantaisie sur l'opéra de Bellini; 5° *Fortechrit*, pas redoublé, J. Strauwen. — Solistes: MM. Constant, Haquette et Blauwblomme.

A LYS. — La maîtrise de la paroisse, chantera aux messes de cinq heures et de dix heures, la *Messe de Ste-Cécile*, de Gounod, avec accompagnement de musique. Les vêpres seront chantées à trois heures, en faux bourdon.

A TOURCOING. — *Les Trompettes réunis* exécuteront, vendredi, en l'église Saint-Joseph (Croix-Rouge), à la messe de 11 heures et demie, les morceaux suivants: 1° *Petit Noël* (Marche), par Jules Bodin; 2° Pour l'Elévation, *Bonheur*, andante religieux; 3° *Près du Lac*, par Bodin.

A RONCQ. — La Musique municipale se fera entendre au cours de la grand'messe qui aura lieu à dix heures. Elle exécutera une fantaisie sur *Faust* et un *Adeste fideles*.

A LINSELLES. — La Philharmonie municipale exécutera plusieurs morceaux pendant la grand'messe.

A BONDUES. — La Musique municipale se fera entendre à la grand'messe. La chorale *Le Cécilienne* exécutera également plusieurs chants.

A St-JACQUES 209-211-213-215, rue du Collège près place Fosse-aux-Chênes ROUBAIX — MAISON DE DEUIL Rayon complet de deuil Deuil en 24 heures. Location de châles. 3534

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille MOTTE-DESCAMPS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part d'obsèques de Monsieur Léon-Louis-Jean-Baptiste-Joseph MOTTE-DESCAMPS, Industriel, Ancien Président du Tribunal de Commerce, pieusement décédé à Roubaix, le mercredi 23 décembre 1903, dans sa 62e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le jeudi 24 courant, à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 4 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 26 dudit mois, à 10 heures 1/4, en l'église Saint-Martin, sa paroisse, à Roubaix. — Un Obit sera dit ultérieurement au nom du personnel de la Maison Motte-Bossut Fils. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Château, 17.

POMPES FUNÈBRES CORNILLE-FENNEL
BRICHE-CORNILLE (Successeur),
23, r. de Lannoy, et 10, r. Bernard, Roubaix. Fabrique de cercueils, tentures p' chapelles, corbillards de toutes classes, fourgons p' transport de corps en France et à l'étranger. Renseignements gratuits p' le cimetière. Couronnes. Fournisseur des cercueils pour l'Hôpital et le Bureau de bienfaisance. — Téléphone 748. 16472

POMPES FUNÈBRES DESCHAMPS-BENOIST
Concessionnaire des hospices et des établissements charitables de la Ville, 64-66, rue de l'Alouette, Roubaix.
Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. Téléph. 627. (Fondée en 1870.) 3956

NÉCROLOGIE

Nous apprenons la mort de M. Victor Tellier de la Neuville, ancien négociant, officier d'académie, président honoraire de la Société de tir la *Lilloise*, décédé lundi, à l'âge de 51 ans.

— Nous apprenons la mort de Mme Beauregard, née Stoffel, décédée ces jours derniers à Paris. Mme Beauregard était la femme de M. Beauregard, le sympathique député libéral de Paris (XVIe arrondissement), ancien professeur à la Faculté de droit de Douai.

MARIAGES & FIANÇAILLES

Nous apprenons le prochain mariage de Mlle Germaine Dewulf, fille de M. Dewulf, négociant à Dunkerque, avec M. Joseph Cordonnier, ingénieur-agricole, fils de M. Anatole Cordonnier, chevalier de la Légion d'honneur, propriétaire des Grapperies du Nord à Bailleul.

PETITE CORRESPONDANCE

LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE GRATUITEMENT, SOUS CETTE RUBRIQUE, LES RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS.

Pinuet, J. D. — Le joueur qui donne les cartes ne peut laisser que deux cartes.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mercredi 23 décembre 1903.

Présidence de M. LEVÉ, juge. — Assesseurs: MM. ALLARD, juge, et DE BEAULIEU, juge suppléant.

DIFFAMATION. — Dans les premiers jours de septembre 1903, un violent incendie éclatait à Bondues, chez M. Louis Sonneville, marchand de déchets. Le correspondant du *Réveil du Nord* en envoya la nouvelle à son journal en des termes jugés diffamatoires par M. Sonneville. Devant le refus de rectifier, M. Sonneville s'est adressé à la justice. Le *Réveil du Nord*, en la personne de M. I. Callame, son gérant, est poursuivi pour diffamations et injures.

Après un long délibéré suivant les plaidoiries de Me Brackers d'Hugo pour M. Sonneville, et de Me Rajat pour le *Réveil du Nord*, le Tribunal a condamné M. I. Callame, gérant, à 50 francs d'amende, 50 francs de dommages-intérêts, une insertion du jugement en première page du *Réveil du Nord* à l'expiration des délais d'appel, à peine de 5 francs d'amende par jour de retard.

MÈRE INDIGNE. — La fille Valentine Carpentier, 23 ans, fileuse à Roubaix, brutalisait son bébé, âgé de deux ans et demi. Les voisins et la police s'interposèrent enfin, et l'enfant, examiné par un médecin, a été trouvé couvert d'ecchymoses graves!

Après une très sévère admonestation du président, le Tribunal a condamné Valentine Carpentier à 15 jours de prison, avec sursis.

LA FRAUDE. — Jules Flahaut, 19 ans, teinturier à Roubaix, et Achille Barbieux, 26 ans, peigneur, demeurant tous deux rue de Condé, 25, ont été arrêtés le 19 décembre, à Wattrelos, porteur de 35 kil. de tabac haché, valeur 437 fr. 50. Ce sont deux repris de justice; ils s'entendaient infliger chacun deux mois de prison et solidairement 500 francs d'amende.

— Théophile Balcaen, 28 ans, journalier à Belleghem (Belgique), le 20 décembre, s'est fait pincer à Wattrelos avec 171.100 allumettes chimiques en bois. Quinze jours de prison et 500 francs d'amende.

— Sur Thérèse Crowels, 18 ans ½, doubleuse à Roubaix, 20, rue Magenta, les douaniers de Wattrelos ont saisi 2 kil. et demi de café vert, valeur 7 fr. 50. Douze jours et 500 francs d'amende.

— Voici enfin une bande de gamins et gamines qui, soit isolément, soit ensemble, se sont livrés à l'importation frauduleuse de marchandises étrangères: café, allumettes, tabac. Trois d'entre eux: Henri Nivesse, 13 ans, apprêteur à Roubaix, rue Decrème; Gustave Kindt, 13 ans, rue de la Balance; Glovina Florin, 15 ans, rattacheuse à Roubaix, sont acquittés comme ayant agi sans discernement et remis à leurs parents déclarés civilement responsables de la traditionnelle amende de 500 francs. — Rosalie Hébert, 16 ans ½, et Carlos Kindt, 16 ans, rue de la Balance, à Roubaix, chacun trois mois de prison avec sursis et solidairement 500 francs d'amende. — M. X..., boucher, est condamné à 100 fr. d'amende pour fraude au préjudice de l'octroi de Roubaix.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Du mercredi 23 décembre 1903.

LES ADJUDICATIONS. — Une seule vente à signaler, des trois qui ont eu lieu à l'audience des criées de mercredi. Celle concernant une maison à usage d'estaminet, sise en la commune de Bouvines, arrondissement de Lille, lieu dit le Pont de Bouvines, ensemble le terrain en dépendant, d'une contenance de 3 ares 52 centiares. Mise à prix, 1.750 francs par suite de surenchère du sixième, après saisie immobilière. Me Rombaut, avoué à Lille, est déclaré adjudicataire pour 2.050 francs.

CONSEIL DE PREFECTURE DU NORD

LES DÉLÉGUÉS SÉNATORIAUX. — Le Conseil de Préfecture, dans sa séance de mardi, a rejeté les protestations contre les élections comme délégués sénatoriaux de M. Agache, à Pérenchies; de M. Taffin, à Walincourt; de M. Lefebvre, à Eccles; et contre les élections entières de Cousoire, Zuydcoote, Bruai, Odomez et Petite-Synthe.

Il a annulé l'élection de M. Wattier à Bavai et en bloc celle de Merville. On sait qu'à Merville, onze conseillers seulement sur un total de vingt et un avaient pris part au vote et que l'un de ceux-ci est en liquidation judiciaire.

Les dix conseillers municipaux qui se sont abstenus avaient demandé son exclusion au maire, qui refusa.

Les élections de MM. Gerardeau, à Petite-Forêt; Oscar Henry à Escarmain; Henri Ferain, à Somaing-sur-Ecaillon, ont également été annulées.

Dans cette même commune, la protestation de M. Dedaux contre l'élection de M. Gilleron a été rejetée.

COFFRES-FORTS GRUSON

GARANTIS CONTRE L'EFFRACTION ET L'INCENDIE
Fabrication supérieure. — 50 années d'expérience
Exposition de Lille 1902, GRAND PRIX
Rue Royale, 19 et 21, LILLE (Tél. 465) 40329

COMMUNICATIONS

Roubaix. — *Cercle Artistique.* — Ce soir, jeudi, à huit heures, répétition générale obligatoire. Amende de 1 franc aux absents. — Vendredi, à neuf heures précises, au local, Café Hurtebize.

— *La Société de secours mutuels Saint-Pierre* tiendra son assemblée générale dimanche, 27 décembre, chez M. Jules Masquelin, à huit heures et demie du soir. Ordre du jour: Compte-rendu de la caisse. Présence indispensable.

Tourcoing. — *Association des Anciens Elèves de l'Ecole Industrielle.* — Assemblée générale vendredi 25 courant, à onze heures du matin. Ordre du jour: Rapport sur la marche de l'Association durant l'année 1903; compte-rendu financier; bilan; nomination de cinq membre du Conseil d'administration en remplacement de cinq sortants et d'un démissionnaire; propositions diverses.

Roncq. — *Une singulière trouvaille.* — Un coq de combat a été trouvé, lundi matin, au Pied-de-Bœuf; il était enfermé dans un sac. On se demande si on ne se trouve pas en présence d'un vol. Aucune plainte n'a été déposée et on ne signale aucune disparition de ce genre dans les localités voisines. Le propriétaire peut s'adresser à M. le Commissaire de police pour rentrer en possession de son bien.

PRIME ABSOLUMENT GRATUITE OFFERTE PAR
LA CONFIANCE
du 28 Décembre au 10 Janvier

A tous ses acheteurs, la Coopérative LA CONFIANCE, rue Ma Campagne, offre gratuitement deux vases et une jardinière bleu de Sèvres, décor émaux et ort. art nouveau.

Pour bénéficier de cette prime, il suffit d'acheter un litre de liqueur extra fine (Anisette, Curaçao, Cassis, etc.), à 3 francs le litre.

Cette prime ne sera donnée qu'une seule fois à chaque client qui, néanmoins sera autorisé, en achetant deux litres de liqueur différente, à prendre les deux vases et la jardinière de façon à avoir, complète, une garniture de fenêtre ou de cheminée.

LA CONFIANCE est la première société qui ait créé à Roubaix une distillerie de liqueurs fines. 45829

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX. — *Cercle Artistique.* — Voilà le programme de la fête artistique suivie de bal qui aura lieu demain vendredi 25 (fête de Noël), dans la salle des fêtes du café Pandore, à quatre heures et demie très précises, au profit de ses membres actuellement sous les drapeaux: 1° Ouverture, orchestre; 2° Ouverture pour piano à 4 mains; 3° Scène dramatique, par M. Moiard; 4° Air varié pour piston, M. X.X.X.; 5° Grande scène comique par M. Mollet; 6° Air d'opéra, Mlle Bussacks; 7° Chansonnette, par M. Vandekerkove; 8° Les Tom-Pouces! duettistes, dans leur répertoire; 9° Le doigt dans l'œil, comédie. — A sept heures précises, grand bal. Orchestre complet. Cavaliers: 0 fr. 75. Dames, 0.50.

— THÉATRE-HIPPODROME. — *Tournées Frédéric Achard.* — C'est le dimanche 27 décembre qu'aura lieu, sur notre scène, la représentation de *Maître Nitouche*, par la Tournée Frédéric Achard. Le spectacle sera complété par *Family-Hôtel*, la nouvelle pièce de MM. Gavault, Hervé et Millou.

— *Au Patronage Saint François de Salles.* — La section dramatique du patronage Saint-François de Sales, boulevard de Strasbourg, a offert aux membres de la conférence Saint-Vincent de Paul une soirée récréative. Sous l'habile direction de M. l'abbé Bricout, le programme a été très bien rendu. Le drame: *Le Reliquaire de l'Enfant adopté* a soulevé des applaudissements unanimes. Après la représentation du drame, les dames patronesses ont remis à chaque enfant des familles assistées de superbes coquilles et elles ont eu un mot aimable pour tous. Le spectacle s'est terminé par une comédie qui a excité un fou rire.

— *Paroisse du T.-St-Rédempteur.* — Le Patronage des grands jeunes gens du T.-St-Rédempteur offrira deux séances récréatives à ses bienfaiteurs, et à ses amis, le dimanche 27 et le lundi 28 décembre, à six heures du soir. Le programme promet aux assistants une agréable soirée. La philharmonie *La Fraternité*, musique du Patronage, fera l'ouverture des deux parties où seront interprétés: *Monsieur Gavroche* et *La Succession de Beaugaillard*. Le répertoire des jeunes artistes complètera la séance qui prendra fin vers dix heures. La salle sera chauffée. Le piano sera tenu par M. H. Peers. Des cartes sont déposées chez M. Masquelier, concierge du Patronage, près de l'église.

CROIX. — *Les fêtes de la « Patriote ».* — Voici le programme des grandes fêtes gymniques et musicales qui seront offertes les vendredi 25 et dimanche 27 décembre, à sept heures du soir, dans la salle des fêtes, par la *Patriote*, de Croix:

PREMIÈRE PARTIE. — 1° A) *Allegro militaire*, X..., B) *Marche de Triomphe*, de G. Parès, Musique municipale; 2° A) Entrée des gymnastes, B) Mouvements d'ensemble de la XXXe fête fédérale d'Arras, La Patriote; 3° Gymnastique artistique, id.; 4° Air du *Bal masqué*, de Verdi, M. B. Cazier; 5° Fantaisie avec masses, La Patriote, section des pupilles; 6° Grand air de *Si j'étais Roi*, de A. Adam, Mlle E. Dericker; 7. Chansonnettes, M. H. Rutteau; 8° Pyramides humaines, La Patriote.

DEUXIÈME PARTIE. — 1° Ouverture, Musique municipale; 2° Fantaisie avec fusils, La Patriote; 3° Duo d'*Hamlet*, d'Ambroise Thomas, Mlle E. Dericker et M. B. Cazier; 4° Scène excentrique par trois clowns, X..; 5° Chansonnettes, M. H. Rutteau.

TROISIÈME PARTIE. — *En excursion aux Indes*, grand ballet-pantomime inédit en quatre tableaux, de M. Paul Vanhoolande, musique de M. H. Gadenne. Le piano sera tenu par Mlle M. Duforest. A l'issue de la première partie, une quête sera faite au profit des pauvres et des gymnastes sous les drapeaux.

LILLE. — *La troupe de la « French American Company »* fera ses débuts ce soir, 24 décembre, à l'Hippodrome de Lille.

Les numéros nombreux sont tous inconnus ici et les chevaux pantomimistes — pour la première fois en France — remporteront un énorme succès.

La belle Carmela, l'étoile adulée de New-York, les trois Boneli, étourdissants d'audace dans leurs exercices tout en haut de l'Hippodrome; Kussy et ses chiens liseurs de pensées; les sisters Karitsson; Usa, qui se tient sur un doigt en équilibre dans le goulot d'une bouteille; la famille Descannes, jongleurs extraordinaires, sont autant de grosses attractions qui feront courir la foule à l'Hippodrome de Lille.

HIPPODROME DE ROUBAIX

Bureaux à 7 h. *Dimanche 27 décembre* Rideau à 8 h.
DEUX GRANDS SUCCÈS
FAMILY-HOTEL, *Pièce en trois actes*
MAITRE-NITOUCHE, *Vaudeville en trois actes*
Prix des places ordinaire. 46809

THÉATRE DE ROUBAIX

Direction: L. COUVREUR
Bur. à 5 h. ½ — Vendredi 25 Décembre — Rid. à 6 h.
DEMI-PRIX A TOUTES LES PLACES
LE PETIT JACQUES. Grand drame en neuf tableaux
LA MASCOTTE, Opéra-Comique en trois actes 45775

THÉATRE DE TOURNAI. — Directeur: M. E. DESO. — *Jeudi 24 décembre:* Bureau à 6 heures, rideau à 6 heures et demie: 1° *Le Moitre*, comédie en 3 actes; 2° *Le Papa de Francine*, opérette nouvelle en 4 actes et 6 tableaux.

LA SAINTE-CÉCILE

A ROUBAIX. — L'*Union Fraternelle et Mutuelle des Anciens Soldats Musiciens Français* célébrera la fête patronale de Sainte-Cécile, le dimanche 27 décembre prochain. Elle exécutera en l'église Notre-Dame, pendant la messe de onze heures et demie, les morceaux suivants: 1° Ouverture de *Si j'étais Roi*, Adolphe Adam; 2° *La Bénédiction des Poignards*, des *Huguenots*, Meyerbeer; 3° *La Marche des Anciens*, Jung.

A LESSIES-NORD. — La fête de Sainte-Cécile a été célébrée pour la première fois par la fanfare *Les Joyeux Echos des Frontières*, qui a donné, dimanche, à la grand'messe, et lundi, à dix heures, des exécutions dont les plus difficiles ont dû se déclarer satisfaits. Le chef, M. Alfred Delbecq, s'est révélé directeur aussi habile que compositeur de mérite. Le banquet a eu lieu lundi, à trois heures, au *Café Français*. Plus de cent convives y ont pris part. Au dessert, des toasts ont été portés aux fondateurs de la société, au président, aux membres honoraires et exécutants, et, enfin, au chef, à qui la Commission a fait cadeau d'un bâton de direction, en témoignage d'estime et de reconnaissance.

NOUVELLES MILITAIRES

SUPPRESSION DEC CONGÉS DE NOEL ET DU NOUVEL AN. — L'autorité militaire vient de transmettre au commandant d'armes d'Arras l'ordre de suspendre les congés ou permissions pour les fêtes de Noël et du jour de l'An.

Cette mesure a dû être prise en vue des éventualités de la grève des boulangers à Paris.

A L'APPROCHE DE LA NOEL, rappelez-vous les bonnes Coquilles de la Pâtisserie Plouvier-Delvoye. Elle se charge des expéditions. Seule Maison rue de la Gare, 119, Roubaix. Téléphone 528. 45560

MÉDAILLE DES DOUANES. — La médaille d'honneur instituée par le décret du 14 juin 1894 est accordée aux agents des brigades des douanes dont les noms suivent:

MM. Gustave Legrand, préposé à Rexpoëde; Henri Bastaert, préposé à Godewaersvelde; Jean Feray, sous-brigadier à Dunkerque; Alfred Cornille, sous-brigadier à Lille; Louis Steux, sous-brigadier à Wez-Macquart; Hippolyte Desot, préposé à Roubaix; J.-B. Bon, sous-brigadier à Wattrelos; Henri Derache, préposé à Roubaix; Alfred Delaval, brigadier à Wez-Macquart; Druon Lerat, brigadier à Jeumont; Raoul Hamelin, préposé à Vieux Condé; J.-B. Tual, brigadier à Villers-Sire-Nicole; Charles Prévot, préposé à Jeumont; Gérard Leclercq, visiteur à Feignies; Auguste Demehance, sous-brigadier à Valenciennes; Emile Beaufils, préposé à Boulogne; Frédéric Descamps, préposé à Boulogne.

COMITÉ RÉGIONAL DES HUISSIERS. Les huissiers du ressort de la cour d'appel de Douai ont, dans une réunion de leurs délégués, qui a eu lieu dimanche, dans l'une des salles de la cour d'appel, procédé à la constitution d'un comité régional pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais. Un règlement a été élaboré et adopté.

Par voie de scrutin secret ont été désignés comme membres du bureau administratif du comité régional: président, MM. Druesne, syndic à Douai; vice-président, Sénécat, syndic à Boulogne; rapporteur, Desprez, syndic à Lille; trésorier, Dhorne, syndic à Saint-Pol; secrétaire, Meunier, délégué à Marchiennes.

MUTATIONS DE CHEFS DE GARE. — M. Guillot, chef de la gare à Maulde-lez-Mortagne, est nommé en la même qualité à Comines. M. Lacuisine, chef de gare à Fives-Saint-Maurice, est nommé à Maulde. M. Vitas, chef de gare à Comines, passe à Lille, gare de la porte des Postes. M. Dubois, chef de gare à Fenain, passe à Fives-Saint-Maurice. M. Wanbrouck, chef à la gare des Postes, à Lille, est nommé à Fenain.

MAISON FONDÉE EN 1841
COFFRES-FORTS ROTRU
à nouvelles Cloisons métalliques armées, imperforables et incombustibles, BREVETÉ S.G.D.G.
SÉCURITÉ ABSOLUE
17, Rue Neuve, 17, ROUBAIX. — TÉLÉPHONE 447. 42107

PAS-DE-CALAIS

UN ACCIDENT MORTEL AUX USINES DES CIMENTS FRANÇAIS DE BOULOGNE. — Un ouvrier charpentier, Rémy Royon, était occupé à la démolition de fours et se trouvait à une hauteur de huit mètres, sur un échafaudage. Par suite de la chute d'un tube métallique, l'échafaudage branla, et Royon, perdant l'équilibre, fut précipité dans le vide. La tête buta contre un rail et la mort fut instantanée. Royon était veuf; il laisse cinq enfants.

UNE ATTESTATION DE PLUS

Messieurs Burton et Charlier,
de l'Institut médical urologique de Bruxelles.

Je suis heureux de pouvoir vous remercier de m'avoir guéri. Je souffrais des reins et de la vessie depuis plus de 25 ans. Cette affection ne faisait que s'aggraver malgré tous les conseils des plus grands médecins de Roubaix, Lille et de Bruxelles et voici qu'en quelques semaines je me trouve radicalement guéri. Je vous en serai reconnaissant toute ma vie. Je vous délivre la présente afin de rendre service à d'autres malheureux qui souffrent et je vous autorise à la publier.

Roubaix, le 11 décembre 1903.
HENRI LEMIEUGRE,
rue de Mouvaux, 7, Roubaix (Nord-France.)

Nous rappelons que les consultations des spécialistes de l'Institut urologique de Bruxelles: sur les (voies urinaires, diabète, gravelle, albuminurie) ont lieu tous les samedis, de 9 h. à 5 h. *Au Café du Billard*, chez M. Glorieux, Grande-Place, à Mouscron. 45344

BELGIQUE

LE SÉNAT. — *Séance du 23 décembre.* — Présidence de M. le Comte de Merode-Westerloo. La séance est ouverte à 3 heures 40.

LE CONTINGENT DE L'ARMÉE. — La discussion générale continue.

Mgr Keesen constate tout d'abord le caractère persistant que revêt chaque année, cette discussion. C'est la lutte entre ceux qui veulent l'enrôlement général et ceux qui veulent la liberté des vocations religieuses. Le volontariat, avait-on dit, allait abaisser le niveau moral de l'armée. Le ministre de la guerre a répondu à la Chambre. La seule question qui était en cause, était de savoir si le nouveau système assure la défense du pays.

Or, nous avons des effectifs plus nombreux; nous avons des volontaires au-delà de ce que l'on demandait. L'orateur termine en émettant l'espoir de voir réaliser cette devise: « Personne soldat contre son gré » (Quelques) très bien à droite.)

M. Cousebant s'explique d'abord sur l'effectif de paix: M. Wiener confond le contingent avec cet effectif.

Le ministre explique la formule adoptée par le gouvernement pour former le contingent. Au sujet des congés, M. Cousebant dit qu'on ne peut laisser les hommes à la caserne pendant 20 mois et laisser l'armée sans aucun effectif pendant les 4 autres mois. En renvoyant une classe pendant une partie de l'année, l'équilibre est rétabli.

L'orateur établit ensuite par les résultats des dernières manœuvres que jamais l'instruction du soldat ne fut meilleure et conclut par ces mots: Le pays peut avoir confiance dans l'armée. Elle sera fidèle à sa mission en temps de paix comme elle saurait l'être en temps de guerre.

M. de Coster évoque la guerre de 1870 pour combattre l'optimisme du ministre de la guerre. Jamais le budget de la guerre n'a été aussi chargé. Le volontariat a fait faillite.

L'orateur termine en disant que l'armée n'est pas en état de rendre les services qu'on est en droit d'en attendre.

M. Hubert constate que M. Wiener n'a fait que rouvrir le débat épuisé à la Chambre. MM. Wiener et Descoster en seront pour leurs frais.

Après divers observations confuses, le débat est clos. Toute la gauche doctrinaire, radicale et socialiste vote contre le contingent. Le projet est adopté par 44 voix contre 21.

La séance est levée à 5 heures. Le Sénat s'ajourne jusqu'à convocation ultérieure.

PROJET DE LOI SUR LES PETITES PROPRIÉTÉS. — La Commission spéciale chargée de l'examen vient de se réunir. Le rapporteur, M. Tibbaut, a communiqué aux membres l'état des négociations entamées avec le Gouvernement pour étendre l'objet du projet.

On se rappelle que le projet a déjà une portée considérable dans son texte primitif. Il réduit de moitié les droits d'enregistrement et de transcription pour les acquisitions immobilières, si la valeur de l'immeuble acheté jointe éventuellement à la valeur d'immeubles déjà possédés par l'acheteur, ne dépasse pas dix mille francs. Désormais, on ne distinguera plus entre ouvriers ou non ouvriers, entre propriété rurale et autre propriété. C'est du droit commun pour petites propriétés, assis uniquement sur la valeur de l'immeuble.

Le projet remplace aussi par un léger droit de 25 centim